

- Accueil
- Le fonds
- Présentation
- L'équipe dirigeante
- Nos valeurs
- Questions fréquentes
- Services
- Comptes-titres SOFI
- Livrets de placement
- Fonds Communs
- Placements immobiliers
- Accès Direct Marché
- Placements alternatifs
- Fiscalité
- Perspectives
- Outils
- Politique de confidentialité
- CGU
- Charte RGPD
- Nous contacter



Consultation Gratuite →



# Fiscalité des Revenus de placement

Bénéficiez de la fiscalité luxembourgeoise, la plus douce d'Europe, et d'un encadrement par des fiscalistes internes pour l'optimisation de votre assiette fiscale.

Demander un entretien →

# Considérez la performance nette de votre épargne

En vertu des conventions bilatérales qui unient le Grand-Duché du Luxembourg avec l'ensemble de ses voisins européens, deux principes majeurs impliquent que les revenus d'un placement effectué auprès d'une firme d'investissement grand-ducale relèvent de la fiscalité luxembourgeoise, et que l'investisseur ne doit pas s'acquitter de nouveau d'un impôt dans son pays de résidence fiscale.

Le Luxembourg a mis en place un certain nombre de mécanismes pour simplifier l'expérience d'investissement aux étrangers dont par exemple la prise en compte de la situation personnelle de l'investisseur, mais aussi la retenue à la source du montant de l'impôt par la firme d'investissement, en charge des formalités, et c'est une spécificité unique du Grand-Duché, l'obligation, pour toutes les firmes d'investissement, de communiquer les taux de rendement de leurs placements, comme contractuels, déduction faite de l'impôt.

Le Luxembourg est en effet la seule juridiction où, lorsqu'un investisseur considère l'attrait éventuel d'un produit d'investissement, la dimension fiscale est la première forme d'intervention de sa part, et sans mauvaise surprise.

- ✓ **Imposition forfaitaire**
- ✓ **Abattements possibles**
- ✓ **Prélèvement à la source**
- ✓ **Aucune formalité**





# Formulaire d'auto-désignation de résidence fiscale

Les règlements reposant sur la Norme commune de déclaration («NCD») de l'OCDE (notamment la Directive 2014/108/UE modifiant la Directive 2011/16/UE en ce qui concerne l'échange automatique et obligatoire d'informations dans le domaine de l'impôt sur le revenu de certains cas, de recueillir et de déclarer certaines informations concernant la résidence fiscale de ses clients.

Si votre résidence fiscale est située hors du Luxembourg, nous sommes susceptibles d'être juridiquement tenus de taxer vos contributions directes du Luxembourg les informations que vous aurez indiquées dans un formulaire d'auto-certification de résidence fiscale. Vous devrez remplir avant votre ouverture de compte.

Cette déclaration reste valable sauf évolution de la situation fiscale du titulaire du compte ou modification des informations obligatoires du CRS. Il vous incombera d'aviser la SFI de tout changement de circonstances rendant les informations incomplètes et de mettre à jour cette auto-certification.

Pour vérifier si vous êtes tenus de remplir votre CRS, merci de contacter votre gestionnaire de compte.

Télécharger le CRS

## Demander une consultation

Merci de remplir le formulaire ci-dessous et l'un de nos gestionnaires vous recontactera dans les plus brefs délais pour un rendez-vous téléphonique.

Service client - du lundi au vendredi de 9h à 18h30 au :



+33 1 84 88 95 96

Nom complet

Téléphone

Email

Votre demande concerne :



Votre message (facultatif)

Envoyer →

J'accepte les termes et conditions.



La Société Financière d'Investissement développe, commercialise, et gère des produits clefs en main d'investissement et d'épargne pour une clientèle d'investisseurs particuliers comme professionnels européens depuis 2008.

### Le fonds

[Présentation](#)

[Nos valeurs](#)

[L'équipe dirigeante](#)

[Nous contacter](#)

[Questions fréquentes](#)

[Mentions légales](#)

### Services

[Comptes-titres SOFI](#)

[Placements immobiliers](#)

[Fonds communs](#)

[Placements alternatifs](#)

[Accès Direct Marché](#)

[Livrets de placement](#)

### Newsletter

Recevez la newsletter périodique du fonds et le bulletin d'analyse "Perspectives"

 

[Un renseignement supplémentaire ?](#)

[Nous contacter](#)

[Termes & Conditions](#) - [Protection des données](#) - [Politique de confidentialité](#)

Copyright Société Financière d'Investissement (SFI) SA - 2014 - Tous droits réservés.